

LE SERVICE EMPLOI MOBILITÉ ACCOMPAGNE LES AGENT.E.S DANS LEUR PARCOURS PROFESSIONNEL

N°43 MARS 2019

Créé depuis avril 2018, le **SERVICE EMPLOI MOBILITÉ** est chargé d'accueillir les agent.e.s dont les problèmes de santé ne permettent pas ou plus de rester en activité, malgré des aménagements.

La conseillère Maintien en Emploi / Mobilité, accompagne les titulaires et stagiaires, agent.e.s contractuels dans l'élaboration d'un projet professionnel.

Un **Bilan de Positionnement Professionnel*** est proposé sur 12 semaines comprenant :

- un diagnostic de la situation (tests d'orientation et de valeurs professionnelles, etc.),
- l'élaboration d'un parcours de retour ou de maintien à l'emploi (en mobilisant selon les situations des aides techniques, humaines et financières d'adaptation nécessaires).

**Il peut se dérouler pendant un arrêt de travail ou une période d'inactivité afin d'anticiper une reprise.*



Outre la mobilité subie, le **SERVICE EMPLOI MOBILITÉ** s'adresse à tou.te.s les agent.e.s qui souhaitent réfléchir à leurs perspectives professionnelles.

Cet accompagnement donne accès à différents **ateliers** :

- Information sur les dispositifs de formation
- L'accès aux droits et prestations
- Initiation à l'informatique (Word, Excel, Web)
- Élaboration d'un portefeuille de compétences

L'accompagnement proposé est mené en concertation avec la Cellule Maintien dans l'Emploi du CDG33 (Médecine du travail, le fonds d'indemnisation pour les personnes handicapées FIPHFP), ainsi que le service Prévention, Hygiène et Sécurité de la Mairie, **dans le respect des règles du secret médical et du secret professionnel.**

**Conseillère Maintien en Emploi / Mobilité
Gisèle MARTIN, sur rendez-vous au CCAS du
Bouscat : 05 57 22 51 18.**

APPELS A CANDIDATURE INTERNE

Chargé.e de l'entretien, de la restauration collective et des animations en Résidence Autonomie

Missions : entretien des locaux (espaces communs de vie et lieux de restauration) selon les procédures en vigueur, préparation des repas en liaison froide, participation à l'organisation des activités au sein de la résidence et à la veille sociale.

Responsable d'office maternelle

Missions : organisation du service de restauration; garantir le respect des normes d'hygiène et de sécurité en restauration et auprès des convives, encadrement du service de restauration et notamment de l'aide restaurant, gestion des stocks et inventaire, entretien des locaux, accompagnement des enfants lors du repas et participation à l'action éducative.

Pour postuler à l'une de ces offres, merci d'adresser une lettre de motivation et un CV, à Monsieur le Maire, jusqu'au 12 avril 2019.

Pour plus de renseignements se référer à la note transmise dans vos services.

Vos rendez-vous

6 AVRIL

Salon Jobs d'Été
SAMEDI - de 11h à 13h et de 14h30 à 17h
La Source



10 AVRIL

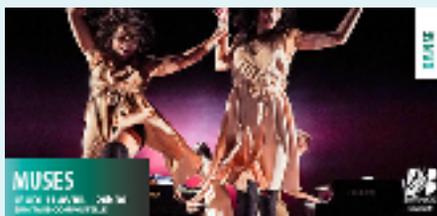
Atelier Nature en Ville : Le Verger
Verger Rue Lamartine

10 AVRIL

Concert "autour des cordes"
de l'école de Musique Municipale
MERCREDI - 20h - Ermitage-Compostelle

11 AVRIL

Muses JEUDI - 20h30
Ermitage-Compostelle



13 et 14 AVRIL

Fête des jardins
SAMEDI et DIMANCHE
10h/19h
Parc de l'Ermitage

17 AVRIL

Ciné-Club
« Les Fraises sauvages »
d'Ingmar Bergman
MERCREDI - 19h
La Source



18 AVRIL

Café Linguistique
JEUDI - 18h30 - La Source

30 AVRIL

Rencontre Littéraire Stéphanie Hochet
MARDI - 19h - La Source

Assemblée Générale du COS, le 16 avril à 17 h00 à L'Ermitage

Le Comité d'Ouvres Sociales de la ville doit actualiser ses statuts, proposer des élections pour la constitution d'un nouveau bureau qui sera chargé de relancer l'offre du COS en proposant des activités communes, de renforcer la solidarité et l'entraide en complément du CNAS.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

La Ville du Bouscat a confié au CCAS la mission d'assurer **le suivi social** des agent.e.s de la Mairie et du CCAS, titulaire, stagiaire ou contractuel.le. Pour faire le point sur des difficultés administratives et/ou financières, vous pouvez prendre contact avec **Élodie BISCAICHIPIY, Assistante sociale du personnel (05 57 22 51 17)**. Elle pourra établir un diagnostic de la situation et des droits qui peuvent aider à résoudre la situation : activation de la prime d'activité (CAF), des prestations CNAS, garantie Maintien de Salaire, secours exceptionnel COS, etc. Au titre de l'accompagnement, l'assistante sociale peut également proposer un accompagnement budgétaire avec dépôt d'un dossier de surendettement et considérer la question du logement social sur la commune.

L'ACTION SOCIALE, LE CNAS

Les agent.e.s de la ville et du CCAS (fonctionnaires et contractuels de + de 6 mois) bénéficient d'un large panel de prestations proposées par le CNAS. Pour les connaître et en bénéficier consulter le catalogue annuel édité à l'attention de chaque agent.e, le site internet www.Cnas.fr, sur lequel vous pouvez créer un espace personnel, faire des demandes en ligne (Noël des enfants, rentrée scolaire, Ticket CESU, etc.). Tous les formulaires de demandes peuvent être téléchargés.

Pour tous renseignements contacter vos correspondants CNAS :
Élodie BISCAICHIPIY 05 57 22 51 17, Serge TAUZIA 05 57 22 26 21.

Focus LES AGENT.E.S EN VISITE À ASTRIA

La Maison de la Vie Écociyenne propose désormais un rendez-vous à destination des agent.e.s. Ainsi le 6 mars dernier, un groupe d'agent.e.s et d'élus a pu visiter l'usine de traitement des déchets d'Astria à Bègles. Cette démarche visait à faire découvrir « la face cachée » des déchets. Témoignage de Corinne Grocassant, Auxiliaire de puériculture aux Mosaïques : « Cette visite pour ma part a été enrichissante et surprenante. Enrichissante car ASTRIA se suffit presque à elle-même. La chaleur produite par les fours est récupérée pour produire de l'électricité. Une partie est réutilisée et l'autre revendue à EDF. Et pour l'eau, une très grande partie est réutilisée. Surprenant car l'usine se compose de deux unités : La première c'est l'unité d'incinération et de valorisation énergétique (300 000 tonnes par an), c'est-à-dire le contenu de nos poubelles noires et l'incinérable des déchèteries. Le volume des déchets est en augmentation depuis l'ouverture en 1997. La seconde unité c'est le centre de tri des déchets de nos poubelles vertes. Ce tri est effectué manuellement. C'est vraiment à ce niveau où j'ai été le plus impressionnée. Quand vous voyez que 40% des déchets sont de la publicité. Je pense qu'il est urgent de faire quelque chose. C'est peut-être juste un petit pas...A nous de réfléchir sur notre avenir. »



43

Lettre d'information aux agents